

La leçon (texte de la capsule vidéo)

<https://youtu.be/Ta2wMqgrabTo>

Quiz: <https://goo.gl/forms/yVldqOxiJrIHxku1>

Chapitre 6 : Les espaces productifs et leurs évolutions

Comment les espaces productifs s'adaptent-ils à la mondialisation ?

I) Implantation des espaces productifs sur le territoire français.

A. Les types d'espaces

Les **espaces productifs** français regroupent trois grands domaines d'activités : les espaces agricoles, les espaces industriels et les espaces de services :

-**Agricole** : Secteur économique qui comprend les cultures, l'élevage, la chasse, la pêche et la sylviculture. L'**agriculture productiviste** est une agriculture commerciale dont l'intensivité et la **productivité** reposent sur un recours aux techniques et aux progrès scientifiques. **Exemple : Ferme des 1000 vaches.**

-**Industriel** : Activité économique qui produit des biens grâce à la transformation de matières premières. **Exemple : Usine Renault.**

-**Service/tertiaire** : Activité économique sans transformation de matière. **Exemple : Disneyland Paris.**

Espace productif : dédié à la production de richesses. Il est en général analysé à l'échelle locale, qu'il s'agisse d'une usine, d'une exploitation agricole, d'une station touristique.

Agriculture intensive/productiviste : agriculture caractérisée par la recherche de hauts rendements grâce à la mécanisation, l'utilisation d'engrais, de pesticides et de semences sélectionnées.

Productivité : production réalisée en un temps donné.

B. Les facteurs de localisation

Pour être compétitives, les entreprises et les exploitations agricoles recherchent un ensemble de conditions favorables à leur développement :

- l'**accessibilité** aux axes majeurs de communication
- les **aménités** : cadre de vie agréable (soleil, mer et montagne à proximité)
- **pôles de compétitivité** pour une main d'oeuvre qualifiée et centres de recherches
- **ressources naturelles**
- **main-d'oeuvre** nombreuse
- prise en compte du développement durable

Aménités : ce qui rend un espace agréable (paysage, climat, culture...)

II) Des espaces en mutation constante pour faire face à la mondialisation

A. L'agriculture entre productivité et recherche de qualité

Quatrième puissance agricole mondiale, la France est intégrée aux marchés internationaux. Les exploitations agricoles s'appuient sur une forte mécanisation, sur l'utilisation d'engrais et pesticides et sur la recherche agronomique.

La mondialisation et la politique agricole de l'Union européenne (la PAC) ont conduit les agriculteurs à moderniser leurs activités. L'**agriculture productiviste** a donc permis d'augmenter les rendements, faisant de la France la première puissance agricole de l'UE.

La France dispose alors d'une agriculture performante car une partie des espaces agricoles sont bien intégrés à la mondialisation : le bassin parisien avec les céréales, la Bretagne pour l'élevage, les régions méditerranéennes pour leurs fruits et légumes et les grandes régions viticoles comme le Bordelais montre que la France dispose d'une agriculture spécialisée.

B. L'industrie entre déclin et innovation

Les espaces industriels connaissent des mutations liées aux effets de la mondialisation. Certains espaces subissent un fort mouvement de **désindustrialisation**. Mais ces territoires en crise se sont ouverts aux investissements étrangers et ont pu reconverter leurs activités pour s'adapter à la demande mondiale.

Aujourd'hui, les industries regroupent les centres de production, les centres de recherches et les écoles de formation dans des **technopôles** ou des **pôles de compétitivité** qui sont des lieux **d'innovation**. Ces espaces industriels se trouvent à proximité des villes et sont connectés à des infrastructures de transports.

Avec la mondialisation, les espaces industriels se transforment. Si l'île de France demeure le premier espace productif, les vieilles régions industrielles du Nord et de l'Est sont en **reconversion**. C'est le cas de l'industrie automobile et textile où des **friches industrielles** apparaissent faisant parfois l'objet d'une reconversion comme à Lyon Confluence.

Enfin la mondialisation valorise des interfaces maritimes dans le cadre de la **littoralisation** : les **ZIP** sont au cœur des échanges mondiaux de marchandises comme celle du Havre et de Fos-sur-Mer.

Désindustrialisation : réduction du nombre d'emplois dans le secteur industriel d'un pays, de même que la réduction du secteur de l'industrie par rapport aux autres secteurs.

Technopôle : parc d'activités spécialisé dans les hautes technologies.

Pôle de compétitivité : la mise en relation dans un espace donné et sur des projets communs d'industries, d'universités et de centres de recherche publique.

Innovation : capacité à améliorer les performances d'une production ou d'une activité.

Reconversion : processus de transformation d'un espace en crise pour y développer de nouvelles activités.

Friche industrielle : espace laissé à l'abandon suite à l'arrêt de l'activité industrielle.

Littoralisation : concentration des hommes, des activités et des emplois sur les littoraux.

ZIP : zone industrielle et portuaire : vaste espace industriel aménagé dans un port.

C.Le tertiaire porté par la littoralisation

Avec la mondialisation, les **services** se concentrent dans les grandes villes et contribuent pour 80% à la richesse nationale. Les métropoles accueillent les fonctions de commandement et de décision, elles sont au cœur de la **tertiarisation** qui se traduit spatialement par le développement de quartiers d'affaires comme à la Défense à Paris et de zones commerciales et d'entrepôts dans les banlieues.

Mais le **tertiaire** connaît également un fort accroissement avec le développement du tourisme car la France est la première destination touristique mondiale. Des espaces sont aménagés pour permettre l'accueil de touristes comme les **stations balnéaires** d'Arcachon ou de la Grande Motte, les parcs de loisirs comme Disneyland Paris et le Futuroscope. Les espaces spécialisés dans le tourisme et loisirs se situent surtout sur les littoraux, dans les Alpes et dans les grandes villes.

Services : les activités ne comprenant pas la fabrication d'objets matériels.

Tertiariation : renforcement du poids des services dans l'économie et dans l'emploi.

Tertiaire : secteur économique qui regroupe toutes les activités de service (ex : commerce, éducation, justice...)

Station balnéaire : ville touristique au bord de mer.

III) Les conséquences de l'évolution des espaces productifs en France et dans le monde.

A. Sur l'environnement

Pour faire face à la mondialisation, les agriculteurs utilisent des pesticides et des engrais pour répondre à la demande. Cette **productivité** a des conséquences souvent négatives sur l'environnement car elle pollue les nappes phréatiques, elle entraîne des risques sanitaires, la mort précoce des insectes pollinisateurs (abeilles) et des maladies chez les agriculteurs comme des cancers de la peau.

Face à ce constat, de plus en plus d'agriculteurs se tournent vers des productions de qualité certifiée par des labels comme les **AOC**, **AOP** et vers **l'agriculture biologique**. Et les consommateurs privilégient les produits de circuit court qui sont moins néfastes pour l'environnement et les produits bio meilleurs pour la santé.

Ainsi émergent des pratiques plus durables et une redistribution des espaces agricoles.

AOC : appellation d'origine contrôlée : label identifiant un produit dont les étapes de fabrication sont réalisées dans une zone géographique définie et selon un savoir-faire reconnu.

AOP : appellation d'origine protégée est l'équivalent européen du signe AOC. Ces appellations reconnaissent les spécificités d'une région de production et les pratiques traditionnelles qui s'y rattachent.

Agriculture biologique : mode de production agricole sans produits chimiques préservant l'environnement et le bien-être animal.

B. Sur le territoire

En effet, certains espaces sont moins intégrés aux marchés mondiaux et connaissent même un processus de **déprise agricole**. C'est le cas dans les régions rurales du Massif central où l'agriculture est peu rentable et souffre d'enclavement. De plus, les services se concentrent surtout dans les aires urbaines où sur les littoraux c'est pourquoi les espaces ruraux rencontrent des difficultés à maintenir des services publics ou commerciaux, ce qui accroît les inégalités sur le territoire.

A l'échelle nationale, l'opposition ancienne entre l'Est industriel et l'Ouest agricole et rural s'atténue. En effet, l'économie mondialisée a modifiée les facteurs de localisation des espaces industriels. En effet, il s'agit moins d'être à proximité des ressources naturelles et d'une main-d'oeuvre nombreuse, mais plus d'être à proximité des infrastructures de transports et d'une population qualifiée.

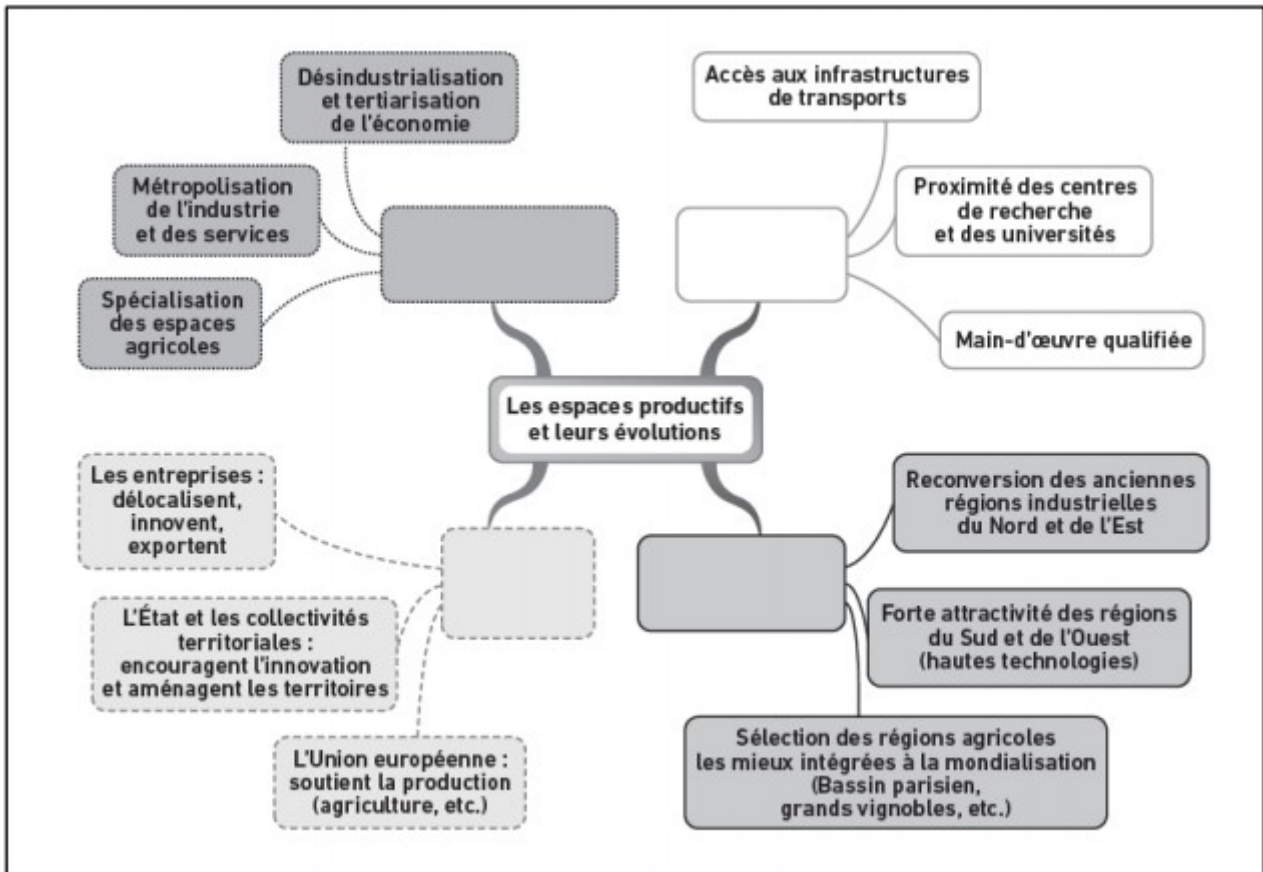
De plus, pour répondre à la concurrence étrangère, les entreprises ont même parfois **délocalisé** à l'étranger pour trouver des conditions de production plus favorables.

Déprise agricole : recul ou abandon de l'activité agricole sur un territoire.

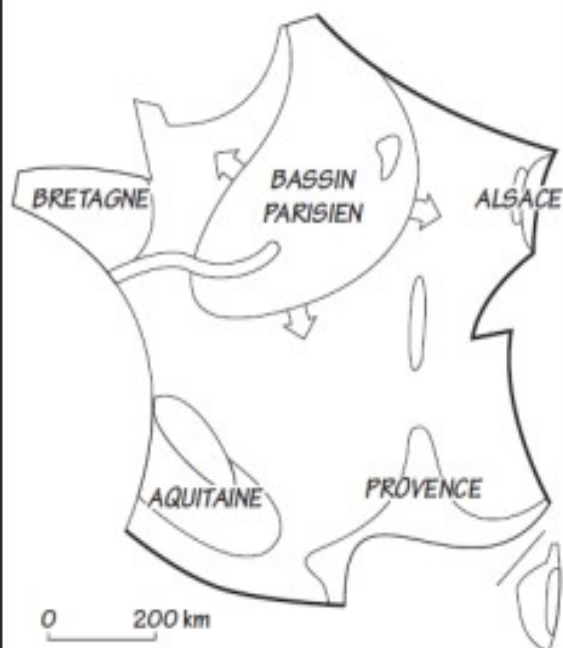
Délocaliser : transfert d'activités vers des régions du monde bénéficiant d'un avantage compétitif (main-d'oeuvre bon marché, fiscalité attractive).

Synthèse :

Complète les documents suivants avec tes connaissances du chapitre:



Les espaces agricoles



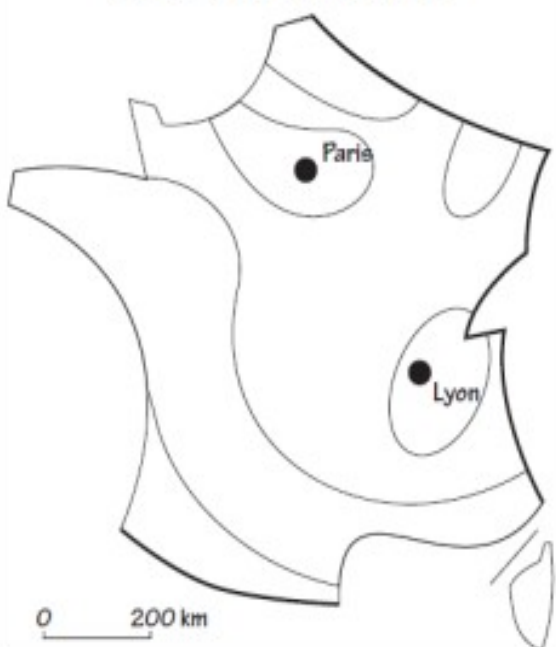
Les espaces de services



- grande culture céréalière
- expansion de la grande culture
- élevage intensif
- polyculture et élevage extensif
- cultures spécialisées

- pôles tertiaires
- espaces touristiques
- axes de transports

Les espaces industriels



- deux principales régions industrielles
- espaces dynamiques (hautes technologies)
- vieille région industrielle en reconversion